

DEVIS



N° de client : 2501742

Date de devis : XX/XX/202X

N° de devis : 20250820_2501742_001

Expire le : XX/XX/202X

Date de livraison : XX/XX/202X

AU NOM ET POUR LE COMPTE DE :

ADRESSÉ À :

NOM : RENO BTP

ADRESSE : 12 Rue de l'Immo 10000
IMMO

TÉLÉPHONE : 0710000000

E-MAIL : renobtp@renobtp.com

NOM/SERVICE : M. DUPONT / COMMERCIAL

NOM DE LA SOCIÉTÉ : IMMO HOMES

ADRESSE : 6 Rue de l'Immo 10000 IMMO

TÉLÉPHONE : 0700000000

E-MAIL : m.dupont.@exemple.com

DESCRIPTION DU PROJET

Devis pour la rénovation d'une salle de bain, la construction d'une clôture et des travaux de ravalement de façade

--

DESCRIPTION DE LA TÂCHE / PRESTATION	PRIX UNITAIRE (HT) (€)	QUANTITÉ / UNITÉ		PRIX TOTAL (HT) (€)
RÉNOVATION SALLE DE BAIN				
Démolition des anciens équipements	300	Forfait	-	300
Installation d'une nouvelle douche	800	1	m2	800
Pose de carrelage mural (20m ²)	45	20	m2	900
Pose de carrelage au sol (8m ²)	50	8	m2	400
Plomberie (changement des tuyaux)	500	Forfait	-	500
Électricité (installation des luminaires)	300	Forfait	-	300
Peinture des murs (10m ²)	25	10	m2	250
CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE				
Fourniture des poteaux en béton	50	20	-	1 000
Fourniture des panneaux grillagés	30	40	m	1 200
Pose des poteaux	20	20	-	400
Pose des panneaux	15	40	m	600
Fourniture et installation du portillon	350	1	-	350
TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADE				
Nettoyage haute pression (100m ²)	5	100	m2	500
Réparation des fissures	600	Forfait	-	600
Application d'un enduit de façade	20	100	m2	2 000
Peinture de façade	15	100	m2	1 500
Nettoyage haute pression (100m ²)	5	100	m2	500

--	--	--	--	--

REMARQUES / NOTES :

Conditions de règlement : Règlement par virement, carte ou chèque bancaire. Payable en 4 fois sans frais
A solder avant la fin des travaux

SOUS-TOTAL (€) 11 600,00 €

REMISE (%) _____

TAUX TVA (%) 10,00%

TOTAL TVA (€) 1 160,00 €

TOTAL TTC (€) 12 760,00 €

AUTRES (à préciser) (€) _____

NET À PAYER (€) 13 920,00 €

SIGNATURE : *Signature client précédée de la mention "Bon pour accord"*

Numéro SIRET | Code APE | Numéro TVA Intracommunautaire

La facture est payable sous 30 jours. Tout règlement effectué après expiration du délai donnera lieu, à titre de pénalité de retard, à la facturation d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France, à compter de la date d'exigibilité de cette présente facture jusqu'à la date de paiement effectif, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

